

Le parquet du procureur de Curaçao

**COMMUNICATION SUR LES DROITS DE L'INCOLPÉ DANS LE CAS
D'ARRESTATION POUR INTERROGATOIRE**
art. 82 Code d'Instruction Criminelle

Nom :
Prénoms :
date de Naissance :
lieu de Naissance :
domicilié(e) à :
adresse :

Au présent vous vous trouvez au commissariat à _____
et vous êtes arrêté(e) afin de subir un interrogatoire.

On vient de vous informer du caractère et de la raison de votre arrêt. En même temps vous avez été mis au courant de vos droits. Ces droits sont mentionnés dans ce document et il s'agit du suivant:

Vous avez le droit à ne pas répondre aux questions posées pendant l'interrogatoire.

Vous avez aussi le droit à l'assistance d'un avocat.

Vous avez le droit de demander l'assistance d'un conseiller juridique.

Si on vous mettra en détention vous recevrez l'assistance gratuite d'un conseiller juridique.

plaats, datum
Le fonctionnaire de service,
Naam ambtenaar

Visé :
(ou mention de refus)

Origineel uitreiken aan de verdachte. Afschrift voegen bij processtukken.